

Comment les animations, sorties, spectacles proposés par l'école sont-ils financés ?

L'école est gratuite mais toutes les activités proposées par les enseignants (sorties, spectacles, trajets bus, ...) au cours de l'année ont un coût. Celui-ci est supporté pour partie par la coopérative scolaire, pour partie par la mairie ou bien encore par l'A.P.E.B.B.. Sans ce financement, certains projets ne verraient tout simplement pas le jour.

Quelques exemples :

- Le spectacle de Noël en décembre 2013 : 700 €
- Participation à la journée à la ferme des 1000 pattes: 235 €
- Participation à la journée à la maison du patrimoine de St Romain : 594 €
- etc...

Budget alloué aux écoles pour cette année 2014-2015

	Ensemble Maternelle / Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
Nombre d'élèves 2014 / 2015	114	45	69
Reliquat budget 2013 / 2014		2337.17 €	4653.14 €
Répartition au prorata du nombre d'élèves (solde en banque - reliquats)	5999.31 €	2368.15 €	3631.16 €
Budget pour Année 2014/ 2015		4705.32 €	8284.30 €

CETTE ANNEE ENCORE :

Pour communiquer encore plus facilement avec vous, nous avons mis en place une adresse de courrier électronique. : lesamisdelecole.apebb@gmail.com

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse !

"Les Amis de l'Ecole"



Le Bureau de l'Association



Président
Côte DEVEVEY



Vice-Président
Julien COMEAU



Trésorière
Véronique SORLIN



Trésorière adjointe
Adeline HENRIOT



Secrétaire
Sophie RIA



Secrétaire adjointe
Béatrice DEVEVEY



Virginie AURIOL



Hélène COHEN



Nadia EL HANBALI



Bénédicte FARGUES



Carine PAIN



Alexandre SAUVAGEOT



Marie VIGREUX



Elodie WALLE

Qu'est ce que l'A.P.E.B.B. « Les amis de l'école »?

C'est une association dont le but est de procurer des loisirs et des activités à caractère éducatif enfants fréquentant les classes de la commune.

Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées tout au long de l'année. L'argent récolté permet de participer au financement des multiples projets des écoles.

Toutes les familles peuvent adhérer et ainsi bénéficier de cet avantage, moyennant le règlement de la cotisation d'adhésion annuelle à l'association (voir coupon joint).

Lors de chaque animation proposée par les enseignants, le montant pris en charge par l'A.P.E.B.B. sera demandé aux familles ne souhaitant pas adhérer à l'association.

Comment fonctionne l'A.P.E.B.B. ?

L'association vit grâce à l'engagement bénévole de quelques parents. **Néanmoins, chacun peut, même de façon très ponctuelle, apporter son concours** lors des différentes manifestations organisées. N'hésitez pas à vous faire connaître.

L'A.P.E.B.B. en quelques chiffres :

L'an dernier, l'association a financé à hauteur de **2 769,20€** les projets des écoles.

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'association met à disposition des écoles maternelle et élémentaire un budget se montant à : **12 989,62 €**